



Police

Bruxelles-Ouest

Diffusion restreinte

Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

Direction générale stratégie

Service gestion

Question écrite à l'attention du conseil de police

Conseiller : VANCAUWENBERGE Luc

Objet : **Heures d'ouverture commissariats de Molenbeek**

Gestionnaire de dossier : HENDRICKX Brian

Monsieur le Conseiller de police,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, les réponses à votre question.

QUESTION

Il y a quelques temps, suite à un incident lors duquel une personne poursuivie par des malfrats s'était enfuie au commissariat Marie-Josée en soirée et s'est retrouvée devant les portes fermées, nous avons eu une discussion au Conseil de Police. La conclusion était qu'il n'est pas possible de garder ouvert des commissariats 24h sur 24h (en-dehors du commissariat central) faute de personnel mais qu'on allait envisager l'installation d'une sonnette pour alerter plus facilement et rapidement.

1. Où en est-on? Est-ce que des sonnettes ont été installées et si oui où? Ou avez-vous décidé de ne pas le faire et pour quelles raisons?

La commune de Molenbeek compte 5 commissariats de quartier en plus du commissariat central. Ceci suite à une restructuration initiée en 2017 visant à développer une police de proximité efficace, d'améliorer le contact avec le public pour pouvoir agir plus efficacement et rapidement, et pour créer une dynamique de confiance. Mais nous constatons que 2 de ces commissariats ne sont accessibles au public uniquement sur rendez-vous (Liverpool et Canal).

2. N'est-ce pas en contradiction avec les objectifs initiaux de proximité avec les quartiers?

Face à la montée de violence de ces derniers mois dans certains quartiers de la Région (et dont notre zone est restée jusqu'à présent relativement à l'abri).

3. Des mesures préventives ont déjà été prises?



Police

Bruxelles-Ouest

ELEMENTS DE REPONSE

1. Tous les commissariats n'ont pas vocation à rester ouverts 24h/24, 7j/7. Ils peuvent néanmoins offrir au citoyen un point d'appel et de prise en charge en dehors de leurs heures d'ouverture. C'est la raison pour laquelle nous avons bien installé, comme annoncé, le dispositif d'appel en question « sonnettes ». Malheureusement des problèmes de réseau empêchent actuellement le relais effectif des appels vers notre dispatching. Notre service ICT travaille activement à la résolution de ceux-ci.
2. Concernant l'accessibilité, la commune de Molenbeek-Saint-Jean compte 4 commissariats et une antenne. Cette dernière compte 3 membres du personnel qui se consacrent entièrement au quartier Liverpool. Il a été décidé que le personnel serait davantage présent en rue qu'à l'antenne même. Cette présence visible permet en effet à la population d'entretenir des contacts réguliers avec nos policiers. Complémentairement, des visites à l'antenne sont organisées sur rendez-vous.

En ce qui concerne le commissariat Canal, le travail s'y fait sur convocation dans le cadre de dossiers déjà en cours. Les citoyens peuvent également s'y présenter pour y rencontrer leur inspecteur de quartier. Si ils ne peuvent effectivement pas y déposer plainte, un accueil est néanmoins assuré, et toute personne qui s'y présente est accueillie et orientée vers le service ou la personne compétente. Dans le cas d'une plainte, la réorientation se fera vers le commissariat Facteur tout proche.

En ce qui concerne la proximité, notre zone de police veut créer et maintenir un ancrage social profond, en accordant une attention particulière à la population locale et à ses spécificités. Les commissariats Canal, Marie-José, Mettewie, Maritime et l'antenne Liverpool assurent un maillage particulièrement dense, qui contribue à un seuil d'accessibilité bas. La proximité ne doit pas être confondue avec l'intervention urgente, qui elle, est centralisée au sein de la zone pour garantir son efficacité et sa disponibilité permanente.

3. En matière de mesures préventives, bien que le territoire de notre zone ait été épargné par la montée des violences de ces derniers mois dans la région Bruxelloise, cela n'a pas toujours été le cas, comme en témoigne la vague de fusillades que nous avons connue en automne 2023. Au premier trimestre, 2 enquêtes judiciaires importantes ont conduit à l'arrestation d'une quinzaine de suspects de faits de vente de stupéfiants et de règlements de compte. Nos services restent néanmoins vigilants.

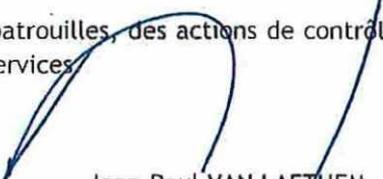
La zone participe activement au plan régional de lutte contre les stupéfiants par un suivi multidisciplinaire de nos 4 hotspots régionaux, sous la présidence de la bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean.

Par ailleurs un travail proactif qui se décline par des patrouilles, des actions de contrôle et du travail de quartier est assuré au quotidien par nos services.

En espérant avoir répondu à vos questions


Xavier Legrand

Chef de corps, ff


Jean-Paul VAN LAETHEM

Bourgmestre-président